



Formacode : 22232 - Code Rome : F1108



METRE ETUDES DE PRIX TOUS CORPS D'ETAT BATIMENT SECOND OEUVRE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de formation / CIF

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation

DUREE

Durée en centre : 300 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 30h / semaine
01 45 12 26 26

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTI94
Site Jean-Jacques Rousseau - Lycée Chérioux
15 rue Lebrun
94400 Vitry-sur-Seine
Tél : 01 45 12 26 26

CONTACT

Pierrette Akre-yehouessi

OBJECTIFS

Être capable d'effectuer un relevé et un état des lieux : analyser la demande à partir d'un dossier d'appel d'offre : Plans CCTP-CCAP ; établir une estimation des ouvrages à réaliser ; développer méthodiquement une procédure d'intervention sur chantier (Suivi et Planning prévisionnel).

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Métreur de la construction

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Être capable de suivre une formation de niveau bac. Être capable de travailler en autonomie. Connaître les bases de géométrie et algèbre. Savoir lire un plan et analyser le descriptif. Savoir exprimer un projet en plan et le décrire : relevé, état des lieux. Connaître les principes d'exécution dans le domaine ou le corps d'état choisi.

Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le Greta qui propose la formation
Inscriptions du 03/01/2017 au 03/12/2017 au Antenne Accueil Recrutement Bâtiment Industrie Paysage à Vitry-sur-Seine.
01 45 12 26 26
Entrées et sorties permanentes

MODALITES PEDAGOGIQUES

entrée et sortie permanentes - formation individualisée
Organisé en alternance.
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Veuillez contacter l'organisme de formation pour obtenir plus d'informations.
- ▶ MO1 - Etude technique - Métré
- ▶ MO2 - Etude estimative - Etude de prix
- ▶ MO3 - Organisation - coordination technique